



## ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES 2022 BEVAIX

### **Procès-verbal de l'assemblée générale du vendredi 8 mai 1998.**

#### Comité:

- Présents: M. Gilbert Uldry, Mme Rosanna Varani, MM. Alfred Besomi, Claude Bavaud et Claudio Schwarz.
- Absent: aucun

#### Préambule:

M. Gilbert Uldry, président, déclare la séance ouverte à 20h00. Il souhaite la bienvenue à tous et remercie spécialement M. François Loeffel, représentant du Conseil Communal, de sa présence.

#### 1. Appel:

Sur 22 sociétés convoquées, 21 sont présentes, 1 est excusée.

#### 2. Lecture des procès-verbaux:

Le président lit les deux derniers procès-verbaux:

- Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 1997
- Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 septembre 1997

#### 3. Rapports:

A/ M. Gilbert Uldry lit le dernier rapport de M. J.-C. Jornod du 5 mai 1997 ainsi que le sien:

"Lors de l'assemblée extraordinaire du jeudi 25 septembre 1997 au stand de tir à Bevaix, présidée par Monsieur Henri Gilliard, ancien membre du comité de l'ASLB.

Le seul point important était la nomination de trois membres au comité, sur proposition du représentant des vigneron Monsieur Pierre Nicolet, ainsi que l'appui par lettre du président de la chorale de la police cantonale, ayant pas d'autres propositions votre serviteur est nommé président de l'ASLB, par contre les places de secrétaire et de vice-président étant restées vacantes. Sans perdre de temps le comité s'est réuni le mercredi 22 octobre 1997, afin de nommer secrétaire interim, Monsieur Claudio Schwarz, qui est employé de bureau à la commune de Bevaix, ceci était aussi l'occasion de prendre connaissance des dossiers.

Le comité s'est retrouvé le lundi 16 février 1998 afin de préparer l'assemblée de ce soir, ainsi que de prévoir un cinquième membre au comité.

Le samedi 7 mars 1998, le secrétaire accompagné du président ont participé au repas, organisé par le comité du Millénaire à la grande salle de Bevaix.

Pour terminer mon rapport, je demanderai d'être indulgent à mon égard si des imperfections apparaissent au déroulement de l'assemblée étant un peu novice comme président de l'ASLB.

Merci de votre attention. Le président : Gilbert Uldry"

B/ Mme Rosanna Varani, caissière, lit son rapport:

- Les charges totalisent fr. 4'969.95, les recettes fr. 6'964.55
- Le bénéfice est de fr. 1'994.60
- La fortune s'élève à fr. 12'379.65
- Elle demande s'il y a des questions. Personne ne prend la parole.

C/ M. Matile, pour l'amicale du FC lit le rapport des vérificateurs des comptes et félicite la caissière pour son exactitude et l'excellente tenue des comptes. Il l'a remercié et propose que décharge lui soit donnée.

#### 4. Approbation des rapports:

- M. Uldry demande à l'assemblée s'il y a des remarques concernant l'approbation des rapports. Personne ne prend la parole. Il soulève le point suivant concernant le PV du 2 mai 1997: contrairement à ce qui a été indiqué, ce n'est pas la Société Sclérose en plaques qui a été admise comme nouveau membre de l'ASLB en 1997 mais la Chorale de la Police.
- L'assemblée donne décharge à la caissière avec applaudissements et remerciements.

#### 5. Admissions - démissions:

- Démission:
- Le président lit une lettre de la Société Neuchâteloise des Pêcheurs à la Traîne qui demande sa démission.
- 3 admissions sont demandées, il s'agit de:
- La sclérose en plaque, représentée par M. Jacques Maison qui fait une rapide présentation de sa société. Elle est acceptée par 17 voix, 1 voix contre et 3 abstentions.
- Avant la proposition de la société suivante, plusieurs personnes prennent la parole, dont M. Nicolet, qui remarque qu'il convient d'admettre de nouvelles sociétés à l'ASLB qu'avec prudence car il faut veiller à déterminer quels intérêts représentent ces sociétés pour Bevaix. Qu'il ne s'agisse pas de sociétés qui ne feraient que de profiter des prix intéressants réservés aux membres concernant les locations et afin qu'il n'y ait pas non plus une inflation de lotos ce qui entraînerait pour tout le monde une baisse de la fréquentation.
- Lions Club, bien que convoqué à cette assemblée, personne de cette société n'est présent. Son admission est refusée par 14 voix, 0 pour et 7 abstentions.

- Société d'aviculture et de cuniculture de Cortaillod et environs, Mme Schüpbach, présidente, fait une brève présentation de sa société. La société est admise par 11 voix, 0 contre et 10 abstentions.

#### 6. Nominations statutaires:

Tous les membres du comité ont été élus ou réélus avec applaudissements:

- M. Gilbert Uldry, président
- Mme Rosanna Varani, caissière, M. Alfred Besomi, responsable matériel
- M. Claudio Schwarz, secrétaire et M. Claude Bavaud, vice-président.

Vérificateurs de comptes:

- 1er vérificateur: Tennis Club
- 2ème vérificateur: Chorale de Police
- Suppléant: Sclérose en plaques.

#### 7. Programme juillet 1999 à juin 2000:

- M. Uldry lit le programme établi pour janvier à juin 1999 qui suscite les remarques suivantes:
- 6 mars 1999: Accordéons, il ne s'agit pas d'une soirée, mais d'un loto (en prévision de la fête fédérale des accordéoniste)
- 27 mars 1999: Il faut supprimer la soirée Choeur d'Hommes
- 5 avril 1999: Développement, Course aux oeufs au Verger communal.

La suite du programme, de juillet 1999 à juin 2000 est établie en collaboration avec tous les membres présents dans la salle.

#### 8. Divers:

Les divers suscitent les interventions suivantes:

- M. Gilbert Uldry donne la parole à M. Loeffel qui remarque avec plaisir que la préparation pour le programme s'est très bien passée. Que la ventilation dans la grande salle est installée avec succès et qu'un fond nouveau devrait être posé, sous réserve de l'acceptation du crédit par le Conseil Général. Il prie également les organisateurs, lors du rangement des tables, de les porter et non de les traîner.
- M. Claude Bavaud demande si le lototronic donne toujours satisfaction, ce qui semble être le cas.
- Mme Boss, soulève le problème que lors des manifestations dans le courant du mois de décembre, il ne faut pas oublier que la petite salle au fond de la grande salle est réservée pour l'atelier de bougies. Notre président signale qu'il voulait justement en faire la remarque.
- M. Jean-Pierre Mellier souhaite remercier Mme Uldry pour la tenue de la cantine.

- M. Nabissi informe que lors du week-end du 14 et 15 août 1998, le club nautique organise une grande fête et qu'il y aura même le Fribourg qui sera affrété à cette occasion !
- M. Matile souhaiterait que l'assemblée se fasse un autre soir que le vendredi, Mais M. Uldry répond que les autres soirs de la semaine seraient encore plus défavorables.
- M. Hervé Losey demande s'il est possible de recevoir le programme des manifestations plus rapidement que par son envoi en tous ménages, ce qui sera fait.
- Plus personne ne demande la parole et la séance est levée à 21h45.

Le secrétaire: Claudio Schwarz

Bevaix, le 9 mai 1998